

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 3 OCTOBRE 2007 DE LA COMMUNE D'EAUX-PUISEAUX

Présents : Pierre JACQUIS, Béatrice CHAMPAGNE, Jean-François CHERREY, Gérard HOTTE, Yves PHILIPPE, Olivier PARISOT

Pouvoirs : Catherine DIENNE à Pierre JACQUIS
Gilles EUVRARD à Gérard HOTTE
Laurent MATHIRON à Yves PHILIPPE
Francis LAMBERT à Olivier PARISOT

Résultat de l'appel d'offre concernant l'assainissement individuel :

Monsieur le Maire rappelle la constitution de la commission et les présents aux réunions de travail :

Président : Pierre JACQUIS, Maire

Titulaires : Gilles EUVRARD
Yves PHILIPPE
Olivier PARISOT

Suppléants : Béatrice CHAMPAGNE
Jean-François CHERREY
Francis LAMBERT

- Monsieur Serge BONNET, habitant de la commune, économiste de la Construction, est désigné pour participer avec voix consultative, aux réunions de la commission d'appel d'offre.

- Le responsable du SPANC

- Deux représentants de Central Environnement

Puis il présente le dossier de notation des entreprises concourant à l'appel d'offre dont le barème est :

30% de la note est affectée au Prix

60 % de la note est affectée à la partie technique (matériel, fournitures ...)

10 % de la note est affectée aux délais

Pour les trois lots c'est l'entreprise SCHMIT (Côte d'Or) qui obtient la meilleure note.

La commission établit un rapport et propose de confier le marché dans sa totalité à l'entreprise SCHMIT.

Le conseil ACCEPTE à l'unanimité ce choix.

Pour confirmer tous les engagements pris sur le dossier Assainissement Individuel.

Monsieur le Maire propose que la commune prenne une ligne de crédit auprès de la Caisse d'Epargne Champagne-Ardenne pour couvrir les dépenses en attendant les remboursements des organismes publics et des particuliers.

Le conseil ACCEPTE à l'unanimité ce choix.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que la commune prenne en charge la gestion du dossier et qu'il puisse signer toutes les pièces afférant au dossier.

Le conseil ACCEPTE à l'unanimité ce choix.

Mise à l'assiette des bois des parcelles 25 - 30 et 33 :

Monsieur le Maire propose la mise à l'assiette des bois des parcelles 25 - 30 et 33 par l'ONF, proposition ACCEPTEE à l'unanimité par le conseil.

Cloisonnement de certaines parcelles de bois :

Monsieur le Maire propose de faire réaliser par l'ONF., le cloisonnement des parcelles 3 – 4 – 6 – 10 – 11 – 12 – 13 – 15 – 16 – 18 – 19 – 21 et 23 contenance (96ha70) puis de vendre le bois, vente estimée à 900 m³ pour 17 à 25 €/m³.

Le conseil ACCEPTE à l'unanimité cette proposition.

Décision modificative au budget 2007 :

Le Bureau de Contrôle SOCOTEC a été chargé de vérifier la conformité des travaux du multiservice 1 an après la fin de ces travaux, or la note d'honoraire est à imputer à la section investissement du budget 2007, section dont les crédits ne sont pas suffisants.

Monsieur le Maire propose de faire un versement du montant de la note d'honoraire de la section Fonctionnement au profit de la section Investissement du budget Multiservice.

Le conseil ACCEPTE à l'unanimité cette proposition.

Forêt les Ventes Bastien :

Le Ministère de L'Agriculture va prochainement faire bénéficier la commune d'une subvention de 15500€ pour l'achat de la forêt les Ventes Bastien.

Vente des bois 2007 :

La vente des bois 2007 doit rapporter environ 49000€.

Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube :

L'agglomération Troyenne a décidé d'adhérer au Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube, syndicat dont la commune fait déjà partie.